

AS EN DANCE

Fiche d'inscription

Pour des raisons organisationnelles, le nombre de cours de danse est limité à 2 pour chaque adhérent (possibilité de s'inscrire sur liste d'attente pour un troisième cours dans la limite des places restantes)

NOM :		PRENOM :	
TELEPHONE :		LIEU DE RESIDENCE :	
E-Mail 1 :			
E-Mail 2 :			
Personne à prévenir en cas d'urgence	NOM :	Numéro :	
Cours 1 (Nom du prof-jour-heure) :			
Cours 2 (Nom du prof-jour-heure) :			

SPECTACLE DE FIN D'ANNEE

Le spectacle aura lieu en juin 2025. La répétition générale aura lieu au même endroit le jour même.

Deux répétitions obligatoires auront lieu un dimanche de janvier et un dimanche de mai (gymnase de Venette).

Les élèves souhaitant participer au spectacle devront bloquer ces dates (journée complète et soirée, pour le jour du spectacle).

Le spectacle ne pourra pas voir le jour sans la régularité des élèves aux cours et sans leur présence aux répétitions. Ainsi, aucune absence ne sera admise aux répétitions. En cas de problème, merci de contacter le professeur rapidement, afin que nous puissions en parler ensemble. Tout élève trop souvent absent lors des cours pourra être écarté du spectacle par le professeur. Un chèque de caution de 50 euros sera demandé à l'inscription pour le prêt des costumes du spectacle. Il ne sera pas encaissé et sera rendu en fin d'année contre restitution des costumes. Merci de ne pas dater ce chèque de caution.

Je m'engage ou j'engage mon enfant mineur à participer au spectacle de juin 2025 et aux répétitions des dimanches de janvier et de mai 2025 (à recopier et à signer).

AUTORISATION DE DROIT A L'IMAGE

Des vidéos et des photos seront faites par des personnes affiliées à l'association tout au long de l'année et lors du spectacle de fin d'année. Elles seront utilisées pour la réalisation du film qui sera à la vente en fin d'année. Merci de compléter l'autorisation de droit à l'image ci-dessous. (barrer la ligne inutile et compléter la ligne utile)

1/ (élève majeur) Je soussigné(e) accepte d'être photographié(e) et filmé(e) durant les cours de danse et le spectacle de l'association As En Dance et que la vidéo soit diffusée sur internet et sur le film.

2/ (élève mineur) Je soussigné(e)..... accepte que mon enfant soit photographié(e) et filmé(e) durant les cours de danse et le spectacle de l'association As En Dance et que la vidéo soit diffusée sur internet et sur le film.

Signature :

EN CAS D'ACCIDENT

Pour les élèves majeurs :

Je soussigné(e) _____ autorise l'association à prendre toute disposition utile à mon égard en cas d'accident: médicale chirurgicale

Pour les élèves mineurs :

Je soussigné(e) _____ autorise l'association à prendre toute disposition utile en cas d'accident pour mon enfant : médicale chirurgicale

REGLEMENT INTERIEUR

Afin que l'ensemble des cours se déroule dans le respect d'autrui et du matériel, quelques règles sont à suivre :

**SAUF PREMIER COURS D'ESSAI POUR LES NOUVEAUX ELEVES,
AUCUN ADHERENT NE SERA ACCEPTE EN COURS DE DANSE SANS LE DOSSIER COMPLET
(FICHE D'INSCRIPTION, COTISATION, CHEQUE DE CAUTION, CERTIFICAT MEDICAL)**

IL EST OBLIGATOIRE POUR TOUS LES ELEVES D'ARRIVER 10 MINUTES AVANT LE COURS

- Les élèves doivent changer de chaussures en entrant dans la salle de danse : elles doivent être propres et adaptées à la pratique de la danse avec des semelles claires afin de respecter les différentes salles de danse. De plus, ils doivent porter une tenue adaptée à des cours de danse (pas de jean ou de tenue de ville).
- Il est formellement interdit de sortir de la salle de danse de Venette à l'arrière car cela ramène des cailloux sur le parquet qui est très fragile !
- Les cours ne sont pas ouverts au public : il n'est donc pas autorisé de regarder les cours.
- Il est strictement interdit de manger dans la salle de danse.
- On pense également à jeter son chewing-gum avant le cours, par respect et mesure de sécurité.
- Pour que chaque élève puisse s'échauffer correctement et par respect pour les professeurs, chacun doit arriver en cours à l'heure. Les élèves arrivant en retard au cours ne sont pas acceptés.
- Les professeurs attendent un comportement respectueux de la part de tous les élèves (écoute, calme, respect...).
- Les parents des groupes enfants sont tenus de venir les chercher à la fin du cours dans la salle de danse.
- Merci de toquer à la porte du vestiaire avant d'y entrer par respect pour les élèves qui se changent (L'accès aux vestiaires est réservé uniquement aux élèves).
- Merci de ne pas laisser vos affaires dans les vestiaires après vous être changés, pour ne pas les encombrer et afin d'éviter les vols.
- Pour conclure, l'association se réserve le droit de radier des cours tout élève manquant à ces règles de façon répétée.
- Toute année commencée est due en totalité.
- Seuls un certificat médical ou un déménagement (avec justificatif de domicile) peuvent donner lieu à remboursement.

A _____

Le _____

Signature :